

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article74>



Doléance du CDPEPP contre la proposition de loi Carle

- Cahiers d'exigences : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel -



Date de mise en ligne : mercredi 10 juin 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le CDPEPP (Collectif pour la défense et la promotion de l'école publique de proximité) considère la proposition de loi Carle comme inacceptable. Celle-ci, adoptée le 10 décembre 2008 par le Sénat, va venir prochainement devant l'Assemblée.

Elle vise à *"garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence"*.

Il s'agit là de reconnaître, de fait, une mission de service public aux écoles privées qui sont pourtant des entreprises n'ayant aucune des obligations des écoles publiques et de contraindre les communes à financer des écoles privées en dehors de leur territoire.

Pour lire la suite de cette doléance, consulter le document ci-joint :

